Intermodalité et transport intermodal de marchandises: mise en oeuvre du programme d'action

2000/2052(COS) - 27/10/1999 - Document de base non législatif

OBJECTIF: évaluer les progrès de la mise en oeuvre du programme d'action prévu par la communication de la Commission de mai 1997 intitulée "Intermodalité et ransport intermodal de marchandises dans l'Union européenne". CONTENU: la communication de la Commission de 1997 a mis en évidence certaines déficiences du transport intermodal de marchandises au sein de l'Union européenne, déficiences liées aux infrastructures, aux opérations et aux services. Elle a proposé un programme d'action global visant à rendre le transport intermodal de marchandises plus efficace et mieux adapté aux besoins du client. Le présent rapport recense les progrès réalisés à ce jour dans la mise en oeuvre du programme d'action, présente les résultats de diverses actions et initiatives lancées par la Commission et indique des directions en vue d'activités futures. Il recommande enfin le lancement de quatre nouvelles initiatives: - l'élaboration d'applications mieux intégrées du ITS (Intelligent Transport System) afin de favoriser le transport intermodal, - la création d'applications de commerce électronique destinées au transport intermodal, - la poursuite de travaux sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la logistique et le transport intermodal de marchandises, - la démonstration des possibilités du transport intermodal de marchandises pour les chaînes d'approvisionnement.